

Procès-verbal
des délibérations du Conseil municipal
Séance du 04 mai 2023

Sous la présidence de Monsieur Pascal CASSIAU, maire

Date de la convocation : 27 avril 2023

Nombre de membres élus : 19

Nombre de membres présents ou représentés : 19

Présents : Guillaume BESSELLERE, Daniel BUOSI, Pascal CASSIAU, Maxime CHARMAN, Colette DUPOUY, Maryse DUPRAT, Alain GARBAY, Véronique GUILHORRE, Dominique LAFOURCADE, Joëlle LAGOUARDETTE, Sébastien LARRERE, Oriol MARTINEZ, Laurent MROZINSKI, Caroline NEL, Ludovic NOUGARO, Sandrine SABATHIE, Valérie SAINT-JEAN, Geneviève TACHOIRES, Hélène TORTIGUE.

Excusés : -

Absents : -

Le quorum étant atteint, Monsieur le maire ouvre la séance.

Maryse DUPRAT est désignée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 04 avril 2023

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 04 avril 2023.

2023-05-04-01/40 : Demande de subvention au titre du FEC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant le projet de rénovation présenté par Soliha,
Considérant l'aide du Conseil Départemental octroyée,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE de procéder la rénovation des trois logements communaux sis 09-11-13 rue de la Gendarmerie,

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Départemental pour ces travaux au titre du FEC,

CHARGE Monsieur le maire de procéder à toutes les démarches afférentes à cette décision.

2023-05-04-02/41 : Subvention exceptionnelle pour une action humanitaire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget primitif voté lors de la délibération 2023-04-06-09/33,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, Maryse DUPRAT s'étant retirée,

DECIDE de verser une subvention exceptionnelle de 100€ à l'équipe IN&RAID participante à l'EUROP'AID 2023, représentée par Sylvain DUPRAT,

CHARGE Monsieur le maire de mandater ladite somme.

2023-05-04-03/42: Désaffectation, déclassement d'une parcelle chemin du Lucq

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la propriété des Personnes Publiques, et notamment l'article L 2141-1,
Vu le document d'arpentage établi dans les années 80,
Vu le projet d'échange réactualisé proposé par AGL Mesure,
Considérant la promesse d'échange avec les consorts DUCOURAU et de cession à Mme LAUSSU du chemin du Lucq,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE la désaffectation du domaine public la parcelle d'assise du chemin du Lucq, contiguë aux parcelles B252 et B253p d'une contenance de 2a 50ca,
APPROUVE le déclassement du domaine public communal pour faire entrer dans le domaine privé communal la parcelle susdite,
AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les démarches nécessaires pour finaliser les échanges et aliénations engagés en 1981 avec les consorts DUCOURAU et Mme LAUSSU ou toutes personnes s'y substituant.

2023-05-04-04/43 : Convention avec le CDG40 pour le pôle retraite et protection sociale - avenant n°1

Vu la délibération 2021-04-12-08/41 portant renouvellement de la convention pôles retraites et protection sociale 2020-2022 avec le CDG40,
Considérant l'avenant proposé,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ACCEPTTE l'avenant n°1 à la convention pour le pôle retraite et protection sociale du CDG portant prolongation d'une année supplémentaire, dans l'attente de la signature d'un nouvel accord,

AUTORISE Monsieur le maire à signer ledit avenant.

2023-05-04-05/44: Ouverture de poste d'ATSEM - vacance d'emploi

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant la vacance d'emploi au grade d'ASEM principal de 2^{ème} classe pour le poste d'ATSEM à temps complet à partir du 1^{er} septembre 2023,
Considérant la nécessité de procéder au recrutement d'un fonctionnaire afin de pourvoir cet emploi,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ANNONCE la vacance de l'emploi d'ASEM à temps complet au 1^{er} septembre 2023, au grade d'ASEM principal de 2^{ème} classe,

CHARGE M. le maire d'effectuer la vacance d'emploi ainsi que réaliser la publication de l'offre d'emploi correspondante,

DECIDE que le recrutement ne pourra pas se faire par voie contractuelle.

Questions DIVERSES

Pascal CASSIAU :

- Conseil municipal de juin : Se tiendra le vendredi 9 juin à 18h00 du fait de l'obligation de date pour la désignation des délégués aux élections sénatoriales.
- Remerciement aux pompiers pour leur intervention chez Mlle BORE. L'enquête pour déterminer la cause de l'incendie est en cours.

Hélène TORTIGUE :

- Prochaine réunion de la commission personnel-école le jeudi 25 mai à 20h00.

Oriol MARTINEZ :

- Le fleurissement de la place est terminé, l'aménagement du jardin buissonnier débutera dès la fin de la coupe Sud-ouest, avec l'installation des bancs décorés par les élèves de l'école et de la boîte à livres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

Le maire,

Pascal CASSIAU

Le secrétaire de séance,

Maryse DUPRAT

Table des délibérations de la séance du 06 avril 2023

2023-05-04-01/40	Demande de subvention au titre du FEC	<i>Approuvée</i>
2023-05-04-02/41	Subvention exceptionnelle pour une action humanitaire	<i>Approuvée</i>
2023-05-04-03/42	Désaffectation, déclassement d'une parcelle chemin du Lucq	<i>Approuvée</i>
2023-05-04-04/43	Convention avec le CDG40 pour le pôle retraite et protection sociale – Avenant n°1	<i>Approuvée</i>
2023-05-04-05/44	Ouverture de poste d'ATSEM – vacance d'emploi	<i>Approuvée</i>

